



Agent d'entretien du bâtiment



Personnels visés : Ouvrier salarié, Travailleur non salarié, Demandeur d'emploi

Moyens pédagogiques : plateau technique avec les outils nécessaires, salle théorique, vidéo projecteur

Pré requis : savoir lire et écrire le français, être motivé par le bâtiment et en particulier pour le métier visé.

Conditions d'admission : Entretien individuel

Objectifs visés :

Valider le Titre professionnel de niveau V ou Valider un ou plusieurs certificats de compétences professionnels

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- d'effectuer les interventions de maintenance, d'entretien et de dépannage des éléments composant un bâtiment. Il réalise, en site occupé, l'entretien préventif et curatif des locaux, des réseaux et des installations et équipements techniques.
- de réaménager des locaux (cloisons, faux plafonds, mobilier...),
- d'installer les équipements techniques (électricité, plomberie-sanitaire)
- réaliser les travaux de finition (revêtements de sol, peinture...).

Accueil et présentation du métier

- 1) Contenu de la formation et présentation des modules.
 - Connaissance des outils
 - Connaissance des matériaux
 - Connaissance des mises en œuvre
- 2) La sécurité
 - La manutention
 - La prévention des risques
 - L'hygiène.

Lecture de plan

- 1) Analyser et comprendre un plan général
- 2) Dessin technique

Contenu et détail de la formation du titre professionnel.

CCP – REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT SUR L'ENVELOPPE INTERIEURE D'UN BATIMENT

- . Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur des ouvrages en plâtre sec.
- . Effectuer les travaux courants d'entretien sur des éléments menuisés.

CCP – REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT SUR L'INSTALLATION SANITAIRE D'UN BATIMENT

- . Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le réseau composant une installation sanitaire d'un bâtiment.
- . Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation sanitaire d'un bâtiment.

CCP – REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET D'AMENAGEMENT SUR L'INSTALLATION ELECTRIQUE MONOPHASEE D'UN BATIMENT

- . Effectuer les travaux courants d'entretien et d'aménagement sur le circuit composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment.
- . Effectuer les travaux courants d'entretien et de dépannage sur l'appareillage composant une installation électrique monophasée d'un bâtiment.

CCP – REALISER LES TRAVAUX COURANTS D'ENTRETIEN ET DE FINITION A L'INTERIEUR D'UN BATIMENT

- . Effectuer les travaux courants de peinture et de revêtements muraux.
- . Effectuer les travaux courants de pose au sol de revêtements souples.
- . Effectuer les travaux courants de pose collée au sol et au mur de revêtements durs.

Programmation, sites et tarifs / nous contacter

Angela CAUBET ou Alexis DAPOIGNY. BATIPRO 05.47.74.87.24